



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

ANNÉE 1893.



BERNE.

IMPRIMERIE GEBHARDT, RÖSCH & SCHATZMANN.

1895.

Objets de la statistique.	Allemagne. Administration des postes et des télégraphes de l'Empire 1).		Autriche.		Belgique.	
		Réseaux exploités par l'Etat.	Réseau de Vienne exploité par une C ^{ie} privée.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux ex- ploités par des C ^{ies} privées.	
I. Réseaux urbains.						
a. Nombre de réseaux	442 2)	85	1	11 1)	5 19)	
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes souterraines	15.741 3) 109	—	817 154	—	1.890	
Totaux	15.850	—	971	—	1.890 20)	
c. Développement en { aériens { en service kilomètres des fils { de réserve souterrains { en service de réserve	123.818,500 4) 11.705,500 16.737,100 5) 5.337,900	11.432,750 312,170 — —	6.717 — 35.493 —	15.082 2) — — —	1.782 21) 108 — —	
Totaux	157.599	11.744,920 1)	42.210 7)	15.082	1.890 20)	
II. Circuits interurbains.						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	817 6) 383 7) 29 8)	— 29 11 2)	— — —	— 78 3) 7 4) 5)	— — —	6)
Totaux	1.229	40	—	85 6)	—	
b. Longueur des lignes { aériennes souterraines sous-marines	11.587,200 7,800 9)	2.761,400 —	— —	— —	— —	
Totaux	11.595,000 10)	2.761,400	—	—	—	
c. Développement des fils { aériens souterrains sous-marins	30.274,800 56,800 —	6.703,200 — —	— — —	10.524 — —	— — —	
Totaux	30.331,400 11)	6.703,200	—	10.524	—	
III. Stations et postes.						
a. Nombre de stations centrales	463	86	1	29	6	
b. Nombre de cabines publiques	453	177	16	97	2 22)	
c. Nombre de postes d'abonnés	91.005	7.479	6.902 8)	8.019 7)	577 20) 23)	
Totaux	91.921	7.742	6.919	8.145	585	
IV. Personnel.						
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	15	24 5)	2	
b. Personnel des réseaux : Directeurs et adjoints	—	—	—	19 9)	2	
Ingénieurs	—	—	24	1 10)	—	
Chefs d'équipe et monteurs	—	—	—	—	—	
Ouvriers	—	—	134	137 11)	6	
Téléphonistes	—	—	380	145 12)	11 24)	
Facteurs	—	—	—	—	—	
Totaux	—	—	553	325	21 20)	
V. Conversations urbaines.						
a. D'abonné à abonné	264.036.777	8.156.536 4)	30.000.000 9)	17.054.000	764.271 20) 25)	
b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement	475.874	44.469 5)	104.702	24.196	330	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur à un non abonné	3.974	—	—	—	—	
d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale pour remisé par facteur à un autre non abonné	—	24.478 6)	—	—	—	
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	667.163 362.821	217.846 5) 272.829 7)	— —	453.065 394.960	51.743 46.403	
Totaux	265.546.609	8.716.158	30.104.702	17.926.221	862.747	
Nombre de conversations	31.337.306	371.922	—	208.506 13)	11.309 26)	
VII. Recettes.						
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	1.538.555,— 5)	1.771.762,50 5)	1.564.072,89 14) 15)	— 15) 27)	
c. Recettes diverses	—	663.875,—	39.262,50	6.175,75	84,50	
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	695,— 16)	5.020,91 28)	
b. Recettes diverses	—	—	—	253.811,19 17)	10.955,42 29)	
	—	—	—	6.494,49 18)	41,46 30)	
Totaux	—	2.202.430,—	1.811.025,—	1.831.249,32	—	
VIII. Dépenses.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	843.995,—	355.730,—	—	—	
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	— 13)	527.455,— 110.537,50	1.119.505,—	—	— 27)	
Totaux	—	637.992,50	1.119.505,—	—	—	

Cap de Bonne- Espérance. Réseaux exploités par l'Etat.	Colonies espagnoles		Espagne.		France. Réseaux exploités par l'Etat.	Hongrie.		Indo-Chine française.	
	Cuba. Réseaux exploités par des C ^{ies} privées.	Philippines.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux ex- ploités par des C ^{ies} privées.		Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux ex- ploités par des C ^{ies} privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des particuliers.
11 1)	5 1)	1 1)	11 1)	37 3)	294	21 1)	8 2)	2 1)	6 4)
231,840 2)	—	453,108	62	11.290	5.347	—	—	12,050 2)	4,070 5)
—	—	—	140	—	26.630	—	—	—	—
231,840	—	453,108	202	11.290	31.977	—	—	12,050	4,070
966	1.959	906,216 2)	124	22.580	15.342	6.964,641 3)	1.196,724 11)	31,820	4,540
—	—	43,682	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	280	—	51.962	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
966	1.959	949,898	404	22.580	67.304	6.964,641	1.196,724	31,820	4 540
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
—	—	—	—	—	261	—	1 4)	—	—
—	—	—	—	—	10	—	1 5)	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	271	—	2	—	4
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	13.579	778,310	—	—	35,870
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	38	—	—	—	—
—	—	—	—	—	13.617	778,310	—	—	35,870
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	27.158	4.479,360	—	—	97,300
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	76	—	—	—	—
—	—	—	—	—	27.234	4.479,360	—	—	97,300
3	6	2	11	37	307	25	8	2	3
—	—	—	—	32	607	79	13	—	—
323 3)	1.912	455	128	10.692	25.858	4.292	1.006	29	55
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
326	1.918	457	139	10.761 4)	26.772	4.396	1.027	31	58
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	35	5	6	—	—
—	—	—	—	—	1	—	—	—	2
—	—	1	39	—	7	3	8	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	3	8 2)	—	167	81	13	—	2
—	—	233 3)	—	—	170 1)	—	19	—	2
—	—	—	—	—	1.272	—	—	—	—
5	—	22 4)	—	—	—	151 6)	—	—	—
—	—	—	—	—	110	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	263	47	—	1.762	240	46	—	6 6)
272.109 5)	—	296.184 5)	73.831	1.214,326	27.265.732	10.879.885	1.674.541	—	10.200 6)
—	—	—	—	25.243	551.966	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	12.381	1.493	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	2.184	116.468	—	—	—	—
—	—	—	—	6.816	475.707	40.690 7)	2.744 7)	—	—
—	—	—	—	6.816	469.969	26.657 1)	2.343 7)	—	—
272.109	—	—	73.831	1.267.766	28.881.335	10.947.232	1.679.628	—	10.206
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	296.184	—	—	715.384	108.363 8)	—	—	3.500
Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.	Fr. Ct.
71.222,— 9)	635.070,—	164.392,35 6)	—	2.226.121,98 10)	6.525.632,24	975.496,— 7)	141.384,— 7)	— 8)	11.500 6) 7)
—	—	—	—	14.788,09 11)	251.611,60	28.861,— 9)	13.622,50	—	—
—	—	—	—	—	—	8.592,—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	846,50	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
71.222,—	635.070,—	164.392,35	—	2.240.910,07	7.997.748,44	1.012.949,—	155.853,—	—	11.500
266.256,— 7)	—	551.024,55	79.828,25	— 9)	—	204.265,— 10)	475.985,—	—	—
— 5)	—	—	—	— 5)	—	124.410,—	54.430,—	—	—
—	—	74.016,50	2.431,50	—	—	345.537,50	52.617,—	—	—
—	—	—	—	—	—	469.947,50 10)	107.047,—	—	—

Objets de la statistique.	Italie. Réseaux exploités par des Compagnies privées. ¹⁾	Japon. Réseaux exploités par l'Etat. ¹⁾	Luxembourg. Réseaux exploités par l'Etat.	Nouvelle Zélande. Réseaux exploités par l'Etat.	Pays-Bas. Réseaux exploités par des Compagnies privées. ¹⁾
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	53 ²⁾	4 ²⁾	52 ¹⁾	24 ¹⁾	16
b. Longueur en kilomètres des lignes { aériennes souterraines	891,291 11,815	574,480 —	56 —	— —	— —
Totaux	903,106	574,480	56	—	—
c. Développement en { aériens { en service kilomètres des fils { de réserve souterrains { en service de réserve	12.949,755 ³⁾ 3.169,928 11,548 3,365	6.558,700 ³⁾ — — —	707 ²⁾ — — —	6.155,030 ²⁾ — — —	— — — —
Totaux	16 134,596	6.558,700	707	6.155,030	—
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	— — —	— 7 —	75 13 —	— — —	3 24 —
Totaux	—	7	88	—	27
b. Longueur des lignes { aériennes souterraines sous-marines	— — —	75,370 ⁴⁾ — —	561 — —	— — —	596 — —
Totaux	—	75,370	561	—	596
c. Développement des fils { aériens souterrains sous-marins	— — —	534,460 — —	1.626 ³⁾ — —	— — —	924 — —
Totaux	—	534,460	1.626	—	924
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	55	4	52	24	20
b. Nombre de cabines publiques	36	24	68	117	43
c. Nombre de postes d'abonnés	11.303	2.699	1.083	4.127	4.194
Totaux	11.394	2.727	1.203	4.268	4.257
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	23	— ⁵⁾	—	1 ³⁾	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	33	4	—	—	—
Ingénieurs	6	12	—	—	—
Chefs d'équipe et monteurs	48	—	— ⁴⁾	—	—
Ouvriers	120 ⁴⁾	70	—	14	—
Téléphonistes	216 ⁵⁾	151 ⁶⁾	—	115	—
Facteurs	31	14	—	—	—
Totaux	477	251	—	130	—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	16.372.983	7.548.659	963.005	7.741.200 ⁴⁾	7.500.000
b. Entre abonnés et cabines publiques ou réciproquement	149.230	37.545 ⁷⁾	9.780 ⁵⁾	—	11.313
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur à un non abonné	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	1.163 ⁶⁾ —	37.018 ⁸⁾ 1.310 ⁸⁾	1.519 ⁵⁾ 1.142 ⁵⁾	— —	46.474 53.852
Totaux	16.523.376	7.624.592	975.446	7.741.200	7.611.639
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	—	122.573 ⁹⁾	765.929	—	79.424
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr. Ct. 1.233.556,92 ⁷⁾	Fr. Ct. 362.997,71 ¹⁰⁾	Fr. Ct. 66.400,29 ⁵⁾	Fr. Ct. 544.275,— ³⁾	—
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	2.314,13	6.633,60	4.082,75	—	—
c. Recettes diverses	40.230,99	—	2.517,26 ⁶⁾	—	— ²⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	91.929,75	—	—	—
b. Recettes diverses	—	6.032,55	— ⁵⁾	—	—
Totaux	1.276.102,04 ⁸⁾	467.593,61 ¹¹⁾	73 000,30	544.275,—	—
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	6.617.725,09 ⁹⁾	1.320.927,32 ¹¹⁾	870.563,58	2.386.575,—	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	423.443,30 537.126,97	96.318,48 963.266,69	100.111,20 —	555.425,— ⁶⁾ —	— —
Totaux	960.570,27 ⁹⁾	1.059.585,17 ¹¹⁾	100.111,20	555.425,—	—

Russie.		Sénégal.	Suède.			Suisse.	Tunisie.	Victoria.
Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C ^{ies} privées.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par des C ^{ies} privées.	Réseaux exploités par des Sociétés mutuelles des habitants.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par l'Etat.	Réseaux exploités par l'Etat.
26	11	3	119 ¹⁾	14 ¹⁰⁾	169 ¹⁵⁾	155 ¹⁾	5 ¹⁾	5 ¹⁾
1.960,847	1.218,612	60	— ²⁾	—	—	6.739,900 ²⁾	172	815 ²⁾
1,536	2,349	—	168	—	—	32,900	—	14,26
1.962,383	1.220,961	60	—	—	—	6.772,800	172	829,26
7.420,441	15.972,834	87	19.177 ³⁾	12.757	12.133	24.378,300	172 ²⁾	13.931 ³⁾
163,650	955,182	—	—	—	—	—	12	—
10,750	65,961	—	1.512	—	—	8.987,400	—	579 ⁴⁾
—	4,268	—	—	—	—	—	—	—
7.594,841	16.998,245	87	20.689	12.757	12.133	33.365,700	184	14.510
19	—	—	106 ⁴⁾	— ¹¹⁾	— ¹¹⁾	62	5	24 ⁵⁾
—	—	—	258 ⁴⁾	—	—	145	—	16 ⁵⁾
—	—	—	— ⁵⁾	—	—	4	—	—
19	—	—	364	—	—	211	5	40
401,225	—	—	6.395	—	—	—	268	211,200
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
401,225	—	—	6.395	—	—	—	268	211,200
788	—	—	18.536	6.877	4.887	5.015,500 ⁴⁾	268 ³⁾	438,400
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
788	—	—	18.536	6.877	4.887	5.015,500	268	438,400
28	14	3	414	177	227	155	5	9
19	1	—	— ²⁾	346	536	338	8	2
3.330	5.567	79	15.557	9.969	5.790	16.929	165	2.300 ⁶⁾
3.377	5.582	82	15.971	10.492	6.553	17.422	178	2.311
— ¹⁾	—	—	—	34	70	— ⁵⁾	—	— ⁷⁾
27	102	—	—	—	—	33 ⁶⁾	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	3
70	124	— ¹⁾	—	150	67	55	— ⁴⁾	7
104	190	—	—	—	—	260	—	—
7	10	—	—	356 ¹²⁾	232 ¹²⁾	144 ⁷⁾	—	79 ⁸⁾
208	426	—	—	540	369	492	—	89
5.487.283	9.372.695 ⁹⁾	25.200	33.312.105	25.551.339	3.905.445	8.382.765	155.000	—
2.566	—	—	— ²⁾	—	—	—	5.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	17.142 ⁷⁾	—	—	6.526	—	— ⁹⁾
15.999	49.685	61	97.904 ⁸⁾	— ¹³⁾	— ¹³⁾	82.228	—	—
10.825	23.590	70	96.059 ⁸⁾	— ¹³⁾	— ¹³⁾	99.530	—	—
5.516.673	9.445.970	25.331	33.312.105	25.551.339	3.905.445	8.571.049	160.000	—
115.145	82.500	—	839.779	—	938.651	1.227.454	—	— ⁹⁾
Fr. Ct. 1.179.844,—	Fr. Ct. —	Fr. Ct. 3.950,—	Fr. Ct. 1.646.814,— ⁹⁾	Fr. Ct. 36.903,— ⁹⁾	Fr. Ct. 269.140,— ⁹⁾	Fr. Ct. 1.393.893,— ⁹⁾	Fr. Ct. 37.058,— ⁵⁾	Fr. Ct. —
13.172,—	—	—	—	—	—	95.107,90 ⁹⁾	1.303,75	—
1.840,—	—	—	22.442,—	—	—	68.019,85 ¹⁰⁾	—	917.700 ¹⁰⁾
— ²⁾	—	—	415.943,—	14.379,—	11.448,—	434.709,15	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1.194.856,—	—	3.950,—	2.085.199,—	51.282,— ¹⁴⁾	280.588,— ¹⁴⁾	1.991.729,90	38.361,75	—
1.166.980,—	— ⁴⁾	— ²⁾	7.150.319,—	291.954,— ¹⁴⁾	1.329.494,— ¹⁴⁾	4.456.000,— ¹¹⁾	— ⁴⁾	—
330.744,—	—	—	—	19.965,—	131.219,—	435.843,69	—	—
136.516,—	— ⁴⁾	—	2.236.163,—	20.530,—	133.790,—	2.369.122,90 ¹²⁾	—	—
467.260,—	—	—	2.236.163,—	40.495,— ¹⁴⁾	265.009,— ¹⁴⁾	2.804.966,59	— ⁴⁾	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1893.

Observations.

Allemagne. — ¹⁾ Ces renseignements portent sur l'année budgétaire qui va du 1^{er} Avril 1893 au 31 Mars 1894. — ²⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — ³⁾ Non compris 2951 fils spéciaux posés en vertu de conditions particulières: ils ont une longueur totale de 3523,800 km., un développement de 10 123 km. et desservent 6526 postes d'abonnés. — ⁴⁾ On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm. de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,5 ou 1,2 mm. — ⁵⁾ Les câbles ont 27 ou 28 conducteurs: ils sont revêtus d'une armature en fils de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu. — ⁶⁾ Fils de fer de 4 ou 3 mm. de diamètre, ou fils d'acier de 2,2 mm. ou fils de bronze de 2,5—2,0—1,5 ou 1,2 mm. — ⁷⁾ Fils de fer de 4 mm. de diamètre, ou fils d'acier de 2,2 mm., ou fils de bronze de 4,5—4,0—3,0—2,5—2,0 ou 1,5 mm. — ⁸⁾ Fils aériens. — ⁹⁾ On emploie les câbles des réseaux urbains (voir obs. 5) ou des câbles spéciaux avec 4 ou 7 conducteurs. — ¹⁰⁾ et ¹¹⁾ Ces lignes et fils sont compris, comme parties du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ¹²⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ¹³⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, page 25 et suivantes.

Autriche. — ¹⁾ Lignes à doubles fils 218,800 km. — ²⁾ Dont 7 Vienne-Budapest. — ³⁾ La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — ⁴⁾ D'après la moyenne journalière. — ⁵⁾ Pour tous les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 5 du 25 Mai 1894, page 138 et suivantes. — ⁶⁾ Y compris 10,933 phonogrammes. — ⁷⁾ La construction des lignes du réseau consiste pour la plupart en doubles fils. — ⁸⁾ Dont 6638 postes reliés à la station centrale. — ⁹⁾ D'après la moyenne journalière; non compris les communications directes.

Belgique. — ¹⁾ Les réseaux sont à fils simples ou à fils doubles. — ²⁾ Fils en bronze de 1,4 mm. de diamètre. — ³⁾ Fils en bronze de 1,5—2 ou 2,4 mm. de diamètre selon la longueur. — ⁴⁾ Fils aériens en bronze de 2 ou de 3 mm. de diamètre. — ⁵⁾ Les relations téléphoniques franco-belges suivantes ont été ouvertes pendant le cours de l'année 1893: *Hal*: Paris, Lille-Annœullin-Séclin-St-Amand, Roubaix-Tourcoing-Lannoy. — *Boom*: Paris. — *Bruxelles-Hal-Vivorde*: Valenciennes-Denain, Maubeuge-Hautmont-Jeumont. — *Mons*: Maubeuge-Hautmont-Jeumont, Valenciennes-Denain, Lille-Annœullin-Séclin-St-Amand, Roubaix-Tourcoing-Lannoy. — *Tournai-Peruwelz*: Dunkerque-Bergues, Armentières, Halluin, Douai-Hénin-Liétard-Corbehem, Valenciennes-Denain, Arras. — *Charleroi*: Maubeuge-Hautmont-Jeumont. — *Courtrai-Roulers*: Armentières, Halluin, Douai-Hénin-Liétard-Corbehem, Valenciennes-Denain, Arras, Dunkerque-Bergues. — *Anvers-Boom*: Lille-Annœullin-Séclin-St-Amand. — En outre, les postes (abonnés et bureaux publics) raccordés par double fil au bureau central de Mons ont été mis en relation avec les réseaux français de Dunkerque-Bergues, d'Arras, de Douai-Hénin-Liétard-Corbehem et de Fourmies-Anor-Avesnes-Étrœungt-Glègeon-La Capelle-Hirson-Sains-Trélon-Wignehies. A la demande de l'Administration française, des séances d'abonnement dans le service téléphonique franco-belge ne sont concédés que pour autant que les réseaux téléphoniques français envisagés disposent d'un circuit direct de raccordement à un des réseaux belges en correspondance. L'Administration belge examine, d'accord avec l'Administration française, la possibilité d'ouvrir d'autres relations téléphoniques franco-belges. Au 31 Décembre 1893, les séances d'abonnement Bruxelles-Paris étaient au nombre de dix-neuf, comportant quotidiennement une durée de 4 heures réparties entre six abonnés. A la même date, 7 circuits offrant un développement de 932 kilomètres de fils conducteurs (Sections belges, 3 circuits) servaient exclusivement à la téléphonie franco-belge. — ⁶⁾ Tous les circuits interurbains, y compris ceux qui sont utilisés par les réseaux concédés, appartiennent à l'Etat. — ⁷⁾ A savoir: 7979 abonnés aux réseaux locaux; 5 abonnés aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemins de fer; 29 abonnés au service interurbain et 6 abonnés au service international. — ⁸⁾ La direction du service téléphonique est exercée par le Directeur technique des Télégraphes; de même un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — ⁹⁾ Ce nombre se décompose comme il suit: 1 ingénieur, chef du réseau de Bruxelles; 3 sous-chefs de section, chefs des réseaux d'Anvers, Gand et Charleroi; 1 contrôleur à titre personnel, chef du réseau de Liège et du groupe de Verviers-Spa et 14 agents (commis-chefs, commis, auxiliaires) s'occupant de travaux d'écritures. Il ne comprend pas les chefs de réseau, etc., s'occupant en même temps de télégraphie. — ¹⁰⁾ Chef du réseau de Bruxelles; est compris sous la rubrique « Directeurs et adjoints ». — ¹¹⁾ 3 hommes et 142 femmes. — ¹²⁾ 129 hommes et 8 femmes. — ¹³⁾ Ce nombre se décompose comme il suit: 139,806 conversations interurbaines, à savoir: 122,062 communications dont l'unité de taxe est de fr. 1 et 17,744 dont l'unité de taxe est de fr. 1,50 et 68,700 conversations internationales. — ¹⁴⁾ Y compris fr. 15.536,40 comme part belge du service international. — ¹⁵⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31. — ¹⁶⁾ Dont fr. 195 pour cartes payantes et fr. 500 se rapportant aux communications du public avec les services établis dans les stations du chemin de fer. — ¹⁷⁾ Dont fr. 148.678 de taxes des conversations interurbaines comprenant la part de l'Etat et celles des Compagnies et fr. 77.561,60 de taxes des conversations internationales comprenant la part de l'Etat et celle du concessionnaire des réseaux de Mons et Courtrai-Roulers. — ¹⁸⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — ¹⁹⁾ Réseaux de La Louvière, Malines, Namur, Mons et Courtrai-Roulers. — ²⁰⁾ Ne concerne que les réseaux de Mons et Courtrai-Roulers. — ²¹⁾ Fils de bronze de 1 mm. Courtrai fils doubles, Mons 45 km. idem. — ²²⁾ Cabine publique à Mons exploitée par l'Etat en lieu et place du concessionnaire. — ²³⁾ Dont 18 supprimés à Mons dans le courant de 1893. — ²⁴⁾ Demoiselles. — ²⁵⁾ Dont 755 se rapportant aux conversations échangées entre les abonnés à l'intervention de la cabine publique à Mons exploitée par l'Etat. — ²⁶⁾ Dont

Statistique des communications téléphoniques, année 1893.

Observations.

679 conversations internationales des réseaux de Mons et Courtrai-Roulers. — ²⁷⁾ Les concessionnaires se sont abstenus de fournir le produit des abonnements et les dépenses. — ²⁸⁾ Redevances payées à l'Etat par les concessionnaires. — ²⁹⁾ Comprendant la part de l'Etat et des concessionnaires; y compris fr. 416,52 pour les conversations internationales. — ³⁰⁾ Allocations payées au concessionnaire de Mons et Courtrai-Roulers du chef des abonnements au service interurbain.

Cap de Bonne-Espérance. — ¹⁾ Dont 3 seulement (Cape Town, Port Elizabeth et East London) sont pourvus de stations centrales. — ²⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre, excepté à Kimberley où il y a 24,15 km. de circuit métallique. — ³⁾ Nombre des abonnés dont beaucoup ont plusieurs stations. — ⁴⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément, avec exception des 5 téléphonistes, le nombre des agents affectés au service téléphonique. — ⁵⁾ Conversations effectives; non compris les appels qui n'ont pas été suivis de résultat. — ⁶⁾ Y compris la rente des fils privés. — ⁷⁾ Les dépenses d'établissement de l'année courante s'élèvent à fr. 58,503. — ⁸⁾ Ces chiffres sont compris dans les dépenses des télégraphes et ne peuvent pas être donnés séparément.

Colonies espagnoles (Cuba). — ¹⁾ Les abonnés de trois réseaux sont desservis par des fils simples avec terre et ceux deux autres par des circuits métalliques.

Colonies espagnoles (Philippines). — ¹⁾ Fils doubles. — ²⁾ Fils de bronze silicieux de $\frac{11}{10}$ mm. et fils d'acier Bessemer de $1\frac{1}{2}$ mm. — ³⁾ A savoir: 15 à titre permanent et 218 à titre temporaire. — ⁴⁾ Hommes. — ⁵⁾ Calculé sur la base de 24,682 conversations en Avril. — ⁶⁾ L'abonnement est de fr. 28,75 et fr. 33,75 par mois avec obligation d'abonnement annuel.

Espagne. — ¹⁾ Réseaux spéciaux pour le service de l'Etat ou des communes indépendantes des réseaux publics. — ²⁾ Personnel pour l'inspection et la surveillance des réseaux exploités par les Compagnies privées. Non compris le personnel des télégraphes qui desservent les réseaux de l'Etat. — ³⁾ Fils doubles pour chaque communication. — ⁴⁾ Téléphones et microphones de divers systèmes. — ⁵⁾ Impossible de donner ces renseignements, même approximativement, les Compagnies s'étant abstenues de les fournir. — ⁶⁾ Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 5 du 25 Mai 1894, page 143 et suivantes, où sont indiqués les prix maximum d'abonnements. Le minimum ne dépasse pas fr. 85 pour certains réseaux.

France. — ¹⁾ Ouvriers permanents.

Hongrie. — ¹⁾ Y compris le réseau de Budapest qui est donné à ferme à une société anonyme qui l'exploite. — ²⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples avec terre. — ³⁾ Fils d'acier de 1,5 mm. — ⁴⁾ Fils doubles de cuivre dur de 3 à 4 mm. — ⁵⁾ Le réseau de Budapest-Vienne est en connexion avec celui de Budapest à Arad, Győr, Pozsony, Szeged, Temesvár qui a été ouvert pour le public le 1^{er} Décembre 1893. Les données se rapportent donc seulement à un mois. — ⁶⁾ Service des bureaux. — ⁷⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégr.* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — ⁸⁾ Y compris les conversations internationales Arad, Győr, etc. à Vienne. — ⁹⁾ Dont fr. 13,512 pour des télégrammes téléphonés. — ¹⁰⁾ Les recettes des conversations interurbaines et les dépenses, excepté celles du réseau de Budapest ne peuvent pas être indiquées par suite de la réunion des téléphones avec les postes et les télégraphes. — ¹¹⁾ A Pécs fils de cuivre dur de 1 mm., à Pozsony fils de cuivre dur jaune de 1 mm. et fils d'acier de 1 mm. et dans les autres réseaux fils d'acier de 1,5 mm.

Indo-Chine française. — ¹⁾ Réseaux pour les services administratifs et militaires du Gouvernement et pour le service municipal de Cholon. — ²⁾ Avec fil de retour. — ³⁾ Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 93. — ⁴⁾ Réseaux de la C^{ie} des téléphones de Saïgon-Cholon, de la C^{ie} des tramways et de 4 maisons de commerce. — ⁵⁾ 0,470 km. de lignes avec double fil, le reste avec fil simple. — ⁶⁾ C^{ie} des téléphones de Saïgon à Cholon. — ⁷⁾ La C^{ie} des tramways et les 4 maisons de commerce paient à l'Etat un abonnement annuel de fr. 1704.

Italie. — ¹⁾ Sauf les réseaux et les postes d'abonnés les renseignements fournis par les Compagnies sont très incomplets. — ²⁾ Ordinairement fils simples avec terre. — ³⁾ Généralement on emploie du fil de bronze silicieux de 1,25 mm. à l'intérieur des villes et du fil d'acier galvanisé de 2 et 2,5 mm. pour les lignes de la banlieue. — ⁴⁾ Dont 29 sont employés à titre temporaire. — ⁵⁾ Le service des réseaux de Bologne, Catane, Messine et Palerme est assuré par des hommes, celui des autres réseaux par des dames. — ⁶⁾ Ne concerne que les réseaux de Come et Milan où il est payé une surtaxe de 20 centimes par télégramme. — ⁷⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 61 et 62. — ⁸⁾ Non compris les recettes de 26 réseaux. — ⁹⁾ Non compris les dépenses de 30 réseaux.

Japon. — ¹⁾ L'année financière va du 1^{er} Avril 1893 au 31 Mars 1894. — ²⁾ Réseaux de Tokio, Yokohama, Osaka et Kobé. Les abonnés sont desservis par fils simples avec terre. — ³⁾ Fil de cuivre dur N° 17 B. W. G. — ⁴⁾ Fil de cuivre dur N° 12 B. W. G. — ⁵⁾ Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — ⁶⁾ Dont 94 femmes. — ⁷⁾ Yen 0,05 (fr. 0,25) par conversation de 5 minutes. — ⁸⁾ Transmission gratuite. — ⁹⁾ Yen 0,15 (fr. 0,75) par conversation de 5 minutes. — ¹⁰⁾ Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4, du 25 Avril 1894, page 98. — ¹¹⁾ Conversion faite à raison de 1 Yen = 5 fr.

Statistique des communications téléphoniques, année 1893.

Observations.

Luxembourg. 1) Tous les réseaux sont reliés entre eux. 22 sont en outre reliés par fil spécial au bureau central de Luxembourg. — 2) Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — 3) Fil de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — 4) La réunion des services — Postes, Télégraphes et Téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — 5) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — 6) Frais de première installation, frais de déplacement d'appareils, vente de matériel, etc.

Nouvelle Zélande. 1) Fils simples avec terre et fils de retour. — 2) Fil de fer B. W. G. N° 12 — 3) Personnel du télégraphe sous la direction du Superintendant. — 4) Calculé sur la base d'une moyenne journalière. — 5) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 106 et suivantes. — 6) Non compris les intérêts et la diminution de la valeur de l'inventaire.

Pays-Bas. 1) Ces renseignements ne concernent que la Compagnie néerlandaise du Téléphone Bell. — 2) Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

Russie. 1) La Direction centrale est confondue avec la Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — 2) chiffre est compris dans le produit des abonnements urbains. — 3) Non compris les réseaux de St-Petersbourg et Moscou. — 4) Ces renseignements ne peuvent pas être fournis.

Sénégal. 1) Le personnel des Postes et Télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — 2) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Suède. 1) De ces réseaux 79 sont situés dans des villes, les autres sont établis dans de grands villages, stations de chemins de fer, places d'embarquement, etc. — 2) Aucune statistique spéciale n'a été établie. — 3) Un quart des abonnés est desservi par des fils simples. — 4) Les fils doubles sont de cuivre dur de 2,5 ou 3 mm.; bronze phosphoreux ou silicieux de 2,0, 2,5, 2,7 ou 3,4 mm.; fil de fer de 3,2 ou 5 mm.; fil bimétallique de 1,9 mm. — Les fils simples sont de fer, généralement 3,3 mm. — 5) Pour la ligne internationale Suède-Danemark est employé, pour la partie sous-marine, des fils d'un câble télégraphique appartenant aux deux pays. Ce câble n'est pas compris dans la statistique. La partie aérienne de la dite ligne, ainsi que la ligne Suède-Norvège (en somme 311,5 km.) est incluse dans les « circuits à fil double ». — 6) Pour la plupart le même personnel que celui de l'Administration télégraphique. — 7) Pour une communication de cette espèce, il est payé un droit de 35 centimes. — 8) La transmission téléphonique est gratuite (voir aussi N° 13 ci-après). — 9) Dont fr. 129,475 comme frais de première installation et fr. 32,117 pour l'entretien. Pour les renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — 10) Dont 4 dans des villes. — 11) Toute indication manque; d'ordinaire le genre et le diamètre des fils comme dans les réseaux de l'Etat. — 12) Pour la plupart des dames. — 13) Quelques sociétés ont relié leurs stations centrales avec une station du réseau de l'Etat et dans ce cas les télégrammes peuvent être téléphonés aux abonnés. — Le droit pour cette transmission est de 10 øre (13,5 ct.); ces télégrammes sont compris dans les chiffres de la première colonne. — 14) Pour les recettes et les dépenses on n'a pu fournir que des renseignements très incomplets surtout en ce qui concerne les compagnies. — 15) Dont 26 dans des villes.

Suisse. 1) En outre il existe encore 6 abonnements isolés, en dehors des réseaux téléphoniques proprement dits, 15 stations et 26,9 km. de fil. — 2) Y compris les lignes interurbaines. — 3) La longueur des lignes ne peut pas être indiquée. — 4) En 1892 les circuits métalliques ont été comptés pour 2 fils. — 5) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — 6) En outre, 32 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — 7) Non compris 113 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — 8) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — 9) La recette pour les télégrammes téléphonés et les phonogrammes qui est de fr. 19.814,85 se trouve comprise dans le produit des télégrammes. — 10) Non compris l'augmentation de l'inventaire (fr. 801.789,46). — 11) Chiffre approximatif. — 12) Y compris fr. 73.594,06 intérêts de l'inventaire et fr. 295.509,48 intérêts et amortissement des frais d'établissement du réseau, mais non compris fr. 894.646,99 dépenses d'établissement en 1893 « Bauconto ».

Tunisie. 1) Réseaux à simple fil. — 2) Fil de bronze $11/10$ mm. et 2 mm. — 3) Fil de fer de 3 mm. — 4) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — 5) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. 1) Doubles fils pour les réseaux de Geelong, Warrnambool et fils simples pour ceux de Melbourne, Ballarat et Bendigo. — 2) Le Département des chemins de fer possède en outre 1067 km. de lignes téléphoniques ayant un développement de fils de 1369 km. — 3) Fil de cuivre dur de 1,55 mm. de diamètre. — 4) Câbles sous plomb contenant 50 ou 100 fils isolés au moyen de coton et de paraffine, couchés dans des tranchées remplies de sable. — 5) Fil de cuivre dur de 1,55 et 2,11 mm. — 6) Non compris 207 postes privés non reliés aux stations centrales. — 7) Directeur qui est sous les ordres du Deputy Postmaster General. — 8) Dont 71 femmes à Melbourne. — 9) Aucun relevé n'en a été fait. — 10) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 102 et suivantes.